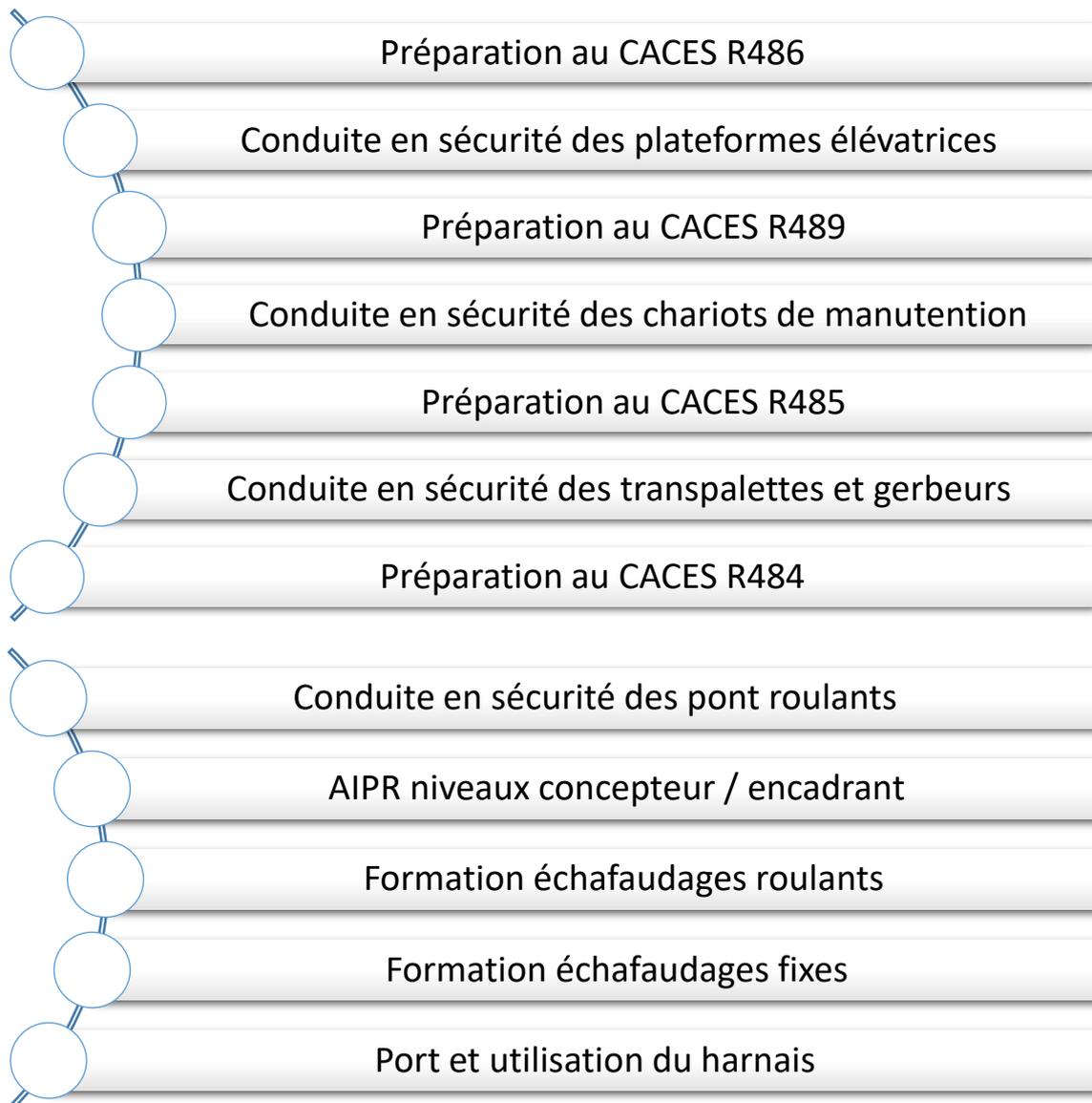


DOMAINE « ENGIN / CHANTIERS / HAUTEUR »



CONSULTEZ EN DETAIL LES PROGRAMMES



PREPARATION AU CACES® R486

PLATEFORMES ELEVATRICES

TEST
CACES®
R486

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité d'une ou plusieurs catégories d'appareils

PROGRAMME :

- Connaissances générales
- Principaux types de PEMP et catégories de CACES®
- Technologie
- Notions élémentaires de physique, stabilité
- Risques liés à l'utilisation
- Prise de poste, vérifications d'usage
- Modalités d'exploitation
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

CATEGORIES DE CACES R486



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**



* si le bénéficiaire ne maîtrise pas la conduite, une formation PRELIMINAIRE d'apprentissage de la conduite est NECESSAIRE

Public : Utilisateurs de Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnels (PEMP ou « nacelles »)

Pré requis : Maîtrise complète de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES® *

Modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation :
~ Certificat de réalisation et attestation des acquis
~ TEST CACES®

Modalités d'obtention de la certification
Evaluations formative (quizz en ligne) et certificative (examen 100 questions) + Epreuves pratiques

► **EPI non fournis**

 CERTIFICATEUR : CNAM

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription
→ 01 60 79 74 21
→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

CONDUITE EN SECURITE DES PLATEFORMES ELEVATRICES

APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE EVALUATION PREALABLE

A L'AUTORISATION DE CONDUITE

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

PROGRAMME :

Réglementation en matière de prévention.

Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur.

Technologie et caractéristiques des appareils

Risques courants pendant l'exploitation des appareils.

Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, conditions de stabilité, règles de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale.

Vérifications courantes et entretien.

Vidéos explicatives



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**



** Les évaluations en lignes sont réalisables sur le smartphone du bénéficiaire, ou sur tablette ou ordinateur de l'établissement client, connectés à internet.

Public : Utilisateurs de Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnels (PEMP ou « nacelles »)

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection – Nombreux exercices (apprentissage des techniques)

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : Evaluation diagnostique (en ligne **). Evaluation formative par questionnement oral. Evaluation sommative par QCM (en ligne *)

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

► **EPI non fournis**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

PREPARATION AU CACES® R489

CHARIOTS DE MANUTENTION

TEST
CACES®
R489

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité d'une ou plusieurs catégories d'appareils

PROGRAMME :

- Connaissances générales
- Principaux types de chariots et catégories de CACES®
- Technologie
- Notions élémentaires de physique, stabilité
- Risques liés à l'utilisation
- Prise de poste, vérifications d'usage
- Modalités d'exploitation
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance



CATEGORIES DE CACES R489



☑ Catégorie 1A



☑ Catégorie 1B



☑ Catégorie 2A



☑ Catégorie 2B



☑ Catégorie 3



☑ Catégorie 4



☑ Catégorie 5



☑ Catégorie 6



☑ Catégorie 7



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**

Public : Utilisateurs de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

Pré requis : Maîtrise complète de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES® *

Modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation :
~ Certificat de réalisation et attestation des acquis
~ TEST CACES®

Modalités d'obtention de la certification
Evaluations formative (quizz en ligne) et certificative (examen 100 questions) + Epreuves pratiques

► **EPI non fournis**

👤 CERTIFICATEUR : CNAM

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

* si le bénéficiaire ne maîtrise pas la conduite, une **formation PRELIMINAIRE** d'apprentissage de la conduite est **NECESSAIRE**

CONDUITE EN SECURITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION

APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE EVALUATION PREALABLE

A L'AUTORISATION DE CONDUITE

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

PROGRAMME :

Réglementation en matière de prévention.

Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur.

Technologie et caractéristiques des appareils

Risques courants pendant l'exploitation des appareils.

Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, conditions de stabilité, règles de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale.

Vérifications courantes et entretien.

Vidéos explicatives



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**



** Les évaluations en lignes sont réalisables sur le smartphone du bénéficiaire, ou sur tablette ou ordinateur de l'établissement client, connectés à internet

Public : Utilisateurs de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection – Nombreux exercices (apprentissage des techniques)

Moyen d'encadrement : L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation : Evaluation diagnostique (en ligne **). Evaluation formative par questionnement oral. Evaluation sommative par QCM (en ligne *)

Validation : Certificat de réalisation et attestation des acquis

► EPI non fournis

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription
→ 01 60 79 74 21
→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé



PREPARATION AU CACES® R485

GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité d'une ou plusieurs catégories d'appareils

PROGRAMME :

- Connaissances générales
- Principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant et catégories de CACES®
- Technologie
- Notions élémentaires de physique, stabilité
- Risques liés à l'utilisation
- Prise de poste, vérifications d'usage
- Modalités d'exploitation
- Conduite et manœuvres.
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

EXEMPLES DE GERBEURS CONCERNES PAR LE CACES R485



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**

Textes officiels

Référentiel de certification de l'Assurance Maladie et Recommandation R.485

* si le bénéficiaire ne maîtrise pas la conduite, une formation PRELIMINAIRE d'apprentissage de la conduite est NECESSAIRE

Public : Utilisateurs de chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant

Pré requis : Maîtrise complète de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES® *

Modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation :
 ~ Certificat de réalisation et attestation des acquis
 ~ TEST CACES®

Modalités d'obtention de la certification
 Evaluations formative (quizz en ligne) et certificative (examen 100 questions) + Epreuves pratiques

► **EPI non fournis**

 CERTIFICATEUR : CNAM

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

CONDUITE EN SECURITE DES TRANSPALETTES ET GERGEURS – APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE

EVALUATION PREALABLE A L'AUTORISATION DE CONDUITE

OBJECTIFS :

Conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

PROGRAMME :

Réglementation en matière de prévention.

Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur.

Technologie et caractéristiques des appareils

Risques courants pendant l'exploitation des appareils.

Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, conditions de stabilité, règles de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale.

Vérifications courantes et entretien.

Vidéos explicatives



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**



** Les évaluations en lignes sont réalisables sur le smartphone du bénéficiaire, ou sur tablette ou ordinateur de l'établissement client, connectés à internet

Public : Utilisateurs de transpalettes manuels et de transpalettes et gerbeurs électriques à conducteur accompagnant, ne maîtrisant pas encore la conduite, ou déjà formés et devant être évalués ou réévalués quant à leur capacité à conduire en sécurité

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :

Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :

Evaluation diagnostique (en ligne **).

Evaluation formative par questionnement oral.

Evaluation sommative par QCM (en ligne *)

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

► **EPI non fournis**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

PREPARATION AU CACES® R484

PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

TEST
CACES®
R484

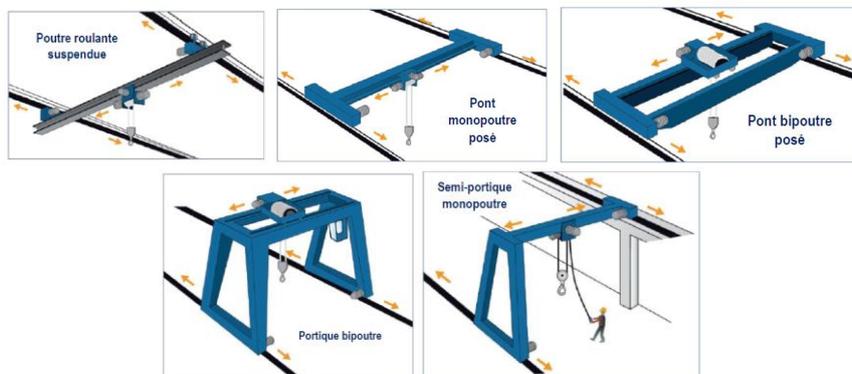
OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité d'une ou plusieurs catégories d'appareils

PROGRAMME :

- Connaissances générales
- Principaux types de ponts roulants et portiques et catégories de CACES®
- Technologie
- Notions élémentaires de physique, capacité
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Risques liés à l'utilisation
- Prise de poste, vérifications d'usage
- Modalités d'exploitation
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance

EXEMPLES DE PONTS ROULANTS ET PORTIQUES CONCERNES PAR LE CACES R484



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**



* si le bénéficiaire ne maîtrise pas la conduite, une **formation PRELIMINAIRE** d'apprentissage de la conduite est **NECESSAIRE**

Public : Utilisateurs de ponts roulants et portiques de levages

Pré requis : Maîtrise complète de la conduite de la catégorie d'appareils objet du test CACES® *

Modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation : Mise en situation

Validation :
~ Certificat de réalisation et attestation des acquis
~ TEST CACES®

Modalités d'obtention de la certification : Evaluations formative (quizz en ligne) et certificative (examen 100 questions) + Epreuves pratiques

► **EPI non fournis**

 **CERTIFICATEUR : CNAM**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

CONDUITE EN SECURITE DES PONTS ROULANTS

APPRENTISSAGE DE LA CONDUITE

EVALUATION PREALABLE A L'AUTORISATION DE CONDUITE

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de conduire en sécurité le type d'équipement de travail utilisé pour l'exécution de ses tâches habituelles, dans son établissement

PROGRAMME :

Réglementation en matière de prévention.

Obligations et responsabilités du constructeur, de l'employeur et du conducteur.

Technologie et caractéristiques des appareils

Risques courants pendant l'exploitation des appareils.

Sécurité : adéquation de l'équipement à l'opération envisagée, conditions de stabilité, règles de conduite, comportement à adopter en cas de situation anormale.

Vérifications courantes et entretien.

Vidéos explicatives.

Public : Utilisateurs de poutres ou ponts roulants, portiques de levages, palans motorisés fixes ou mobiles, dirigés depuis une cabine ou depuis le sol, ne maîtrisant pas encore la conduite, ou déjà formés et devant être évalués ou réévalués quant à leur capacité à conduire en sécurité

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :

Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :

Evaluation diagnostique (en ligne **).
Evaluation formative par questionnement oral.

Evaluation sommative par QCM (en ligne *)

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

► **EPI non fournis**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé



Si formation en entreprise :

Les engins utilisés en formation doivent être conformes à la réglementation (déclaration CE), entretenus, et disposer d'un rapport de vérification générale périodique (VGP) de moins de six mois. **La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées**



** Les évaluations en lignes sont réalisables sur le smartphone du bénéficiaire, ou sur tablette ou ordinateur de l'établissement client, connectés à internet

PREPARATION A L'AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR) NIVEAUX CONCEPTEUR / ENCADRANT

Niveau Opérateur ⇒ nous consulter

L'AIPR est l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux.

Elle est **obligatoire** depuis le 1er janvier 2018 pour une ou plusieurs personnes par équipe sur le chantier, et en particulier pour les conducteurs d'engins, **dans le BTP ou les secteurs connexes**

OBJECTIFS :

Faire appliquer les mesures de prévention définies en amont, et de veiller à la sécurité du chantier, lors des interventions à proximité des réseaux

PROGRAMME :

Enseignements théoriques niveau « Concepteur »

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'organisation et le suivi des chantiers
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux :
 - Investigations complémentaires
 - Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage)
- Procédures de prévention en amont du chantier :
 - Plan de prévention, PGCSPPS, PPSPS
 - DT, DICT
 - Demande de mise hors tension / Distances de sécurité
- Sensibilisation, information et transmission des instructions à l'encadrement
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux

Enseignements théoriques niveau « Encadrant »

- Rôle, mission et responsabilités de son niveau
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du code de l'environnement
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser
- AIPR du personnel mis à disposition
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition
- Identification des situations dangereuses ou inattendues
- Règles d'arrêt de chantier
- Accès aux ouvrages de sécurité
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage
- Préparation des relevés topographiques de réseaux

Enseignements pratiques

- Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail
- Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur
- Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux



Public : Concepteur : Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet
Encadrant : Personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques : Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement : Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

► **EPI non fournis**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé



Si formation en entreprise :

- Installations et zones de marquages-piquetages représentatives de tous les types de réseaux
- Salle unique équipée d'un poste informatique par stagiaire, tous connectés à Internet

FORMATION ECHAFAUDAGES ROULANTS

La formation, ses objectifs et son contenu correspondent aux exigences du code du travail. Elle s'appuie sur les principes recommandés par la R457, mais il ne s'agit pas d'une formation conventionnée par l'Assurance Maladie

OBJECTIFS :

Monter, utiliser et démonter des échafaudages roulants en toute sécurité

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Définition du besoin et des contraintes du site
- Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation
- Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage
- Risques liés aux opérations
- Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets
- Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
- Conditions en matière d'efforts de structure admissibles
- Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation
- Consignes de sécurité

Enseignements pratiques

- Montage et démontage d'un échafaudage roulant
- Mise en œuvre des principes de sécurité sur le poste de travail



Si formation en entreprise :

- Echafaudage roulant conçu pour le montage/démontage en sécurité-MDS (un équipement de protection individuelle contre les chutes n'est pas nécessaire) ou échafaudage roulant non-MDS (un équipement contre les chutes est obligatoire)
- Notice de montage de l'échafaudage roulant



Public : Travailleurs utilisant, montant et démontant des échafaudages roulants

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :
Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :
Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :
Mise en situation

Validation :
Certificat de réalisation et attestation des acquis

► **EPI non fournis**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

FORMATION ECHAFAUDAGES FIXES

La formation, ses objectifs et son contenu correspondent aux exigences du code du travail. Elle s'appuie sur les principes recommandés par la R408, mais il ne s'agit pas d'une formation conventionnée par l'Assurance Maladie

OBJECTIFS :

Monter, utiliser et démonter des échafaudages fixes en toute sécurité

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Définition du besoin et des contraintes du site
- Caractéristiques réglementaires et notice d'utilisation
- Plan de montage, de démontage ou de transformation de l'échafaudage
- Risques liés aux opérations
- Mesures de prévention des risques de chutes de personnes ou d'objets
- Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques
- Conditions en matière d'efforts de structure admissibles
- Sécurité lors du montage, du démontage ou de la transformation
- Consignes de sécurité

Enseignements pratiques

- Montage et démontage d'un échafaudage de pied
- Mise en œuvre des principes de sécurité sur le poste de travail



Si formation en entreprise :

- Echafaudage de pied conçu pour le montage/démontage en sécurité – MDS (un équipement de protection individuelle contre les chutes n'est pas nécessaire), ou un échafaudage de pied non-MDS (un équipement contre les chutes est obligatoire)
- Notice de montage de l'échafaudage roulant



Public : Travailleurs utilisant, montant et démontant des échafaudages de pied

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :

Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :

Mise en situation

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

► **EPI non fournis**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap : mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé

PORT ET UTILISATION DU HARNAIS

OBJECTIFS :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de vérifier l'équipement individuel de protection contre les risques de chutes de hauteur et ses accessoires et l'utiliser conformément aux prescriptions du fabricant

PROGRAMME :

Enseignements théoriques

- Principes généraux de prévention définis par le code du travail
- Réglementation concernant le travail en hauteur
- Réglementation concernant les équipements de protection individuels
- Caractéristiques des dispositifs de protection contre les chutes de hauteur
- Risques inhérents au port du harnais

Enseignements pratiques

- Vérifications avant utilisation
- Réglage du harnais
- Points de contrôles lors des vérifications périodiques
- Mises en situation sur un poste de travail en hauteur



Si formation en entreprise :

- Moyens techniques requis : plan de travail en hauteur, zone d'évolution en hauteur, équipements sur lesquels les stagiaires doivent être formés. Ces derniers doivent être conformes à la réglementation, aux règles de certification européenne, et être en bon état de conservation
- Harnais et dispositif de retenue anti chute



** Les évaluations en lignes sont réalisables sur le smartphone du bénéficiaire, ou sur tablette ou ordinateur de l'établissement client, connectés à internet

Public : Personnes devant utiliser un harnais avec dispositif de retenue pour travailler ou se déplacer en hauteur

Pré requis : aucun

Modalités pédagogiques :

Support d'animation pédagogique standardisé, utilisés en vidéo-projection

Moyen d'encadrement :

Formateur en prévention des risques professionnels, titulaire d'une attestation de compétence

Modalités d'évaluation :

Evaluation diagnostique (en ligne **).
Evaluation formative par questionnement oral.
Evaluation sommative par QCM (en ligne *)

Validation :

Certificat de réalisation et attestation des acquis

► **EPI non fournis**

ORGANISATION

Durée : nous contacter

Conditions tarifaires : nous contacter

Lieu : Rungis / Pontault Combault / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

→ 01 60 79 74 21

→ formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITE

aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles, contactez le référent handicap :
mission.handicap@fdme91.fr

*des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé